



Newsletter sur la formation professionnelle 19-2 de Bio Suisse, 19.05.19

Informations sur les buts de formation de Bio Suisse 2030

(Interlocuteur: Urs Guyer, urs.guyer(at)bio-suisse.ch)

L'Organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm a commencé la prochaine révision totale de la formation agricole de base. Afin que l'agriculture biologique puisse intégrer ses idées sur l'avenir de la formation de façon unitaire à cette révision totale, le Groupe d'experts formation et la Commission du savoir ont défini ensemble les buts de formation de Bio Suisse d'ici 2030 et les ont présentés au Comité. Les buts de formation suivants sont en consultation **jusqu'au 20 août 2019**. En novembre 2019, les buts de formation définitifs seront adoptés par l'Assemblée des délégués.

Buts de formations de Bio Suisse 2030 (pour consultation)

But:

Les buts de formations 2030 sont des lignes directrices contraignantes pour les discussions au sein de la Fédération et lors des négociations avec l'Ortra AgriAliForm au sujet des futures formations de base et continues.

Buts de formation

- Former des généralistes avec de larges connaissances et aptitudes techniques
- Observer, identifier et modifier les capacités sont des buts centraux
- Favoriser l'approche holistique et la réflexion à long terme
- Assumer sa responsabilité pour la société
- Reconnaître le changement et le développement comme une chance
- Produire de la qualité et connaître la valeur des denrées alimentaires
- Produire durablement des denrées alimentaires à l'aide du sol, des plantes, des animaux et des hommes
- Favoriser la santé du sol, des plantes, des animaux et des hommes
- Comprendre et pouvoir utiliser les interactions écologiques
- Bien connaître la transformation et la vente des denrées alimentaires
- Pouvoir diriger une entreprise agricole de manière écologique, rentable et sociale
- Savoir adapter l'intensité de la production aux potentiels des différents emplacements

Types de formation

- Exiger une orientation spécifique pour l'agriculture biologique
- Viser une formation de base modulaire sur quatre ans
- L'agriculture biologique est la base de la formation, les approfondissements viennent ensuite
- Bourgeon Formation pour les écoles professionnelles qui remplissent les conditions de l'agriculture biologique

Manière de transmettre les connaissances

- L'agriculture biologique est traitée en détail dans les moyens d'enseignement
- Les écoles professionnelles se soutiennent mutuellement pour l'amélioration de la qualité pour l'agriculture biologique
- Des plateformes d'échanges de connaissances pratiques sont à disposition
- La formation motive pour le développement et le changement



- Favoriser de nouvelles formes d'enseignement avec de nouveaux systèmes de communication
- Les praticiens bio professionnellement expérimentés doivent être impliqués dans l'enseignement
- Favoriser la coopération locale entre les formateurs et les écoles professionnelles
- Il faut préférer les enseignants qui ont de l'expérience en agriculture biologique
- Il faut impliquer les organisations membres dans la formation professionnelle
- Favoriser la formation continue en agriculture biologique et particulièrement les formations supérieures

Remarques:

- Ces listes de points ne représentent pas une définition des priorités.
- Les présents buts de formation sont en consultation jusqu'au 20 août 2019.
- Envoyez vos réactions à urs.guye@bio-suisse.ch ou à Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle.